

FORMALITÉS D'INSCRIPTION

Elèves de 6^{ème} et nouveaux entrants

Rentrée 2025-2026

Les parents devront se présenter les **Jeudi 3 ou Vendredi 4 Juillet 2025 au collège de 8H à 13H** munis des pièces suivantes :

1. **Fiche de renseignement** dûment remplie, corrigée et signée par le représentant légal de l'élève
2. **Photocopie du livret de famille** avec les pages des noms des enfants et des parents
3. **4 photos d'identité récentes de l'élève**, découpées et non scannées (inscrire nom et prénom au dos de chaque photo)
4. Copie du jugement de divorce ou toute pièce juridique justifiant la garde de l'enfant le cas échéant
5. **Attestation d'assurance 2025-2026**
6. **Justificatif d'adresse de moins de 3 mois**
7. **Un RIB** au nom du responsable légal de l'enfant
8. **Photocopie des pages de vaccination** du carnet de santé de l'élève
9. **Une participation de 5 euros** pour le Foyer Socio-Educatif (FSE) en espèce ou en chèque
10. Contrat d'inscription à la demi-pension le cas échéant
11. Photocopie PAI – PAP – PPS ou PPRE le cas échéant

Pour les nouveaux élèves (dérogations), il vous sera demandé pour procéder à l'inscription de votre enfant, les mêmes pièces susmentionnées ainsi que :

1. **La notification d'affectation au collège Cassien Sainte-Claire**
2. **L'EXEAT** du précédent établissement
3. **Elèves de 3^{ème}** : photocopie de la pièce d'identité pour l'inscription aux examens (DNB – CFG...)

Sans ces pièces, nous ne pourrons finaliser l'inscription de votre enfant.

NB : Les formalités d'inscription sont obligatoires et doivent être remplies par le responsable légal de l'élève concerné.

Prévoir des photocopies des documents réclamés

**Aucun dossier incomplet
ne sera accepté**

La Direction